

Historique du Premier Mai

Avril 1896

Source : LE DEVENIR SOCIAL, 2e Année, no 4, Avril 1896

I

Chaque année, à l'occasion du Premier Mai, reparaissent les versions les plus diverses sur l'origine de cette manifestation et sur ses précédents. Aussi m'a-t-il semblé qu'il ne serait peut-être pas inutile de faire l'histoire du Premier Mai sans autre souci que celui de la vérité cherchée en remontant aux sources, et non en suivant de confiance tel ou tel récit antérieur.

N'étant guidé dans ce travail que par le désir d'être exact, en dehors de toute autre préoccupation, je serais très reconnaissant à tous ceux qui pourraient me fournir des documents précis de nature à me permettre ultérieurement de le compléter ou de le corriger.

Je vais, selon l'ordre chronologique, examiner tout d'abord les précédents ou, du moins, les faits qui ont été ou peuvent être véritablement envisagés sous cet aspect, en rappelant que c'est seulement l'historique particulier du Premier Mai, et non l'historique général du mouvement des huit heures, qui est ici en cause.

Que le premier mai ait été ici et là, ou soit encore depuis longtemps dans tel pays un jour de fête étranger au socialisme, ce fait ne saurait être raisonnablement cité comme un précédent; c'est une simple coïncidence qui peut avoir d'heureux résultats pour le mouvement socialiste du pays où elle se produit, et voilà tout. Ce cas a été celui de la Suède ; mais, dans le rapport envoyé au Congrès international de Zurich par le parti socialiste suédois, Branting qui l'a noté, a eu bien soin de ne le faire qu'à cet unique point de vue.

Une rencontre de date n'est pas un précédent; ne l'est pas davantage " la fête de l'avenir " inventée par Auguste Comte qui, d'après un mot très juste de Renan, n'a eu d'autre mérite que de mettre en mauvais français des vérités depuis longtemps connues, et avec le fatras duquel le socialisme moderne n'a heureusement rien à voir.

Ce qu'il faut rechercher, ce n'est pas la similitude de date dans des buts différents, c'est, quelle que soit la date, la similitude dans la pensée inspiratrice. Aussi ne saurait-on légitimement voir un précédent du Premier Mai, que dans les jours qui ont été consacrés à une fête ou à une manifestation spéciale aux travailleurs en tant que travailleurs et à leurs revendications.

En Australie, la colonie de Victoria, où la journée de travail pour les adultes est de huit heures depuis le 21 avril 1856, a fêté depuis lors cette date. L'anniversaire de la fixation légale de la journée à huit heures est devenu la fête annuelle des ouvriers de Melbourne, et le 21 avril a été reconnu par le gouvernement comme jour férié.

Il y a longtemps que les ouvriers de langue allemande des États-Unis, éprouvant le besoin d'un jour de repos plus gai que ne l'était pour eux le repos du dimanche, avaient pris l'habitude de chômer chaque

année le premier lundi de septembre; ce sont de simples raisons climatériques qui leur avaient fait choisir cette époque. A l'origine, cette journée fut entièrement consacrée à l'amusement, à des excursions à la campagne; au bout de quelques années, une partie du *Labor day*, du " jour des travailleurs ", fut réservée à la propagande en faveur de l'organisation ouvrière, sans souci désormais de la nationalité des intéressés ou des participants.

Ce résultat était déjà atteint au moment où les ouvriers de langue anglaise, qui ne se préoccupaient en rien de cette date, organisaient, de leur côté, des défilés, tantôt pour une revendication, tantôt pour une autre, mais surtout pour la limitation de la journée de travail à huit heures. Finalement – il y a de cela une quinzaine d'années – les jours, séparés jusque-là, des manifestations des uns et des autres, se confondirent en une seule fête annuelle, celle du premier lundi de septembre.

II

Les choses étaient ainsi lorsque, en octobre 1884, la quatrième convention annuelle, tenue à Chicago, des *Federated Trades* (titre officiel : *Federation of organised Trades and Labor Unions of the United States and Canada*) ou syndicats ouvriers fédérés, organisation formée en 1881 de sociétés ouvrières dont les tendances correspondaient à l'esprit des Trade Unions anglaises, résolut d'imposer la journée de huit heures à partir du 1er mai 1886.

Cette résolution portant " que, à partir du 1er mai 1886, la journée normale de travail serait fixée à huit heures et que toutes les organisations ouvrières se prépareraient à cet effet n, fut renouvelée à la convention suivante tenue à Washington en décembre 1885, où il fut expressément entendu qu'aucune hausse de salaire ne serait réclamée en même temps que la réduction du temps de travail, et que la résolution relative à cette réduction serait soumise à la signature des employeurs.

Ce qui était décidé là, ce n'était pas une manifestation ni une fête dans le genre de celles qui avaient lieu le *Labor day*, le premier lundi de septembre, et qui ont lieu en Europe le premier mai, mais bien l'inauguration d'un régime nouveau dans les conditions du travail. Les *Federated Trades* des États-Unis voulant la journée de huit heures et, d'ailleurs, persuadées, d'une façon générale, qu'elles pouvaient réaliser des réformes par leur seule action sur le terrain économique, – dans leur convention de 1885 elles repoussèrent une proposition tendant à la constitution d'un parti politique ouvrier – votèrent que, à dater du 1er mai 1886, la journée de travail serait limitée à huit heures; la grève devait être déclarée partout où cette résolution ne serait pas acceptée par les employeurs.

Le premier mai 1886, dans la pensée de ceux qui choisirent cette date, devait être, par conséquent, le point de départ, soit du régime des huit heures chez les employeurs qui se soumettraient à la décision prise à Chicago, soit de la suspension du travail chez ceux qui refuseraient de s'y soumettre. Et, si cette date fut choisie, il est à présumer, étant donnée la disposition d'esprit de ceux qui la choisirent, que cela tint à ce qu'il existait alors, comme pratique commune à différentes places, l'habitude, pour les locations, baux, contrats, etc., de faire commencer et finir l'année à un jour déterminé par l'usage. Or ce jour était, j'en ai la certitude pour l'État de New-York et la Pennsylvanie, le 1er mai, qui était connu sous le nom de *Moving day*. Quoique toujours pratiqué, le *Moving day* tend, paraît-il, à perdre l'importance qu'il a eue et qu'il avait encore il y a douze ans.

Si ma supposition est fondée, ainsi que me porte à le croire l'impossibilité à laquelle je me suis heurté de me faire donner un motif quelconque de ce choix, les délégués à la convention de Chicago, ont en fixant ce jour, obéi tout simplement à la même pensée qu'en établissant un assez long délai entre l'époque du vote de la résolution (octobre 1884) et celle de sa mise à exécution (1er mai 1886).

Par ce délai et par le terme même de ce délai – les engagements partant du 1er mai avec, le cas échéant, modification dans les prix convenus jusqu'à cette date – toute surprise était évitée aux capitalistes. De la sorte ils ne pouvaient arguer, contre la modification réclamée par les travailleurs, de leurs contrats conclus sur la base des anciennes conditions de travail, puisqu'ils avaient la possibilité de dresser leurs

plans conformément aux conditions nouvelles pour les contrats à conclure.

Si donc la convention des *Federated Trades* tenue à Chicago en 1884, a été la première assemblée ouvrière qui ait mis en avant la date du premier mai, et si la persistance de cette assemblée, ou celle d'une organisation similaire, dans la désignation de cette date est devenue, en fait, cause que ce jour a été choisi par les travailleurs des deux mondes pour l'affirmation solennelle de la communauté de leurs revendications et de la solidarité de leurs efforts, ce n'est pas de la convention de Chicago que sort le Premier Mai; ici et là la pensée inspiratrice ne fut pas la même.

Ce qui – en démontrant l'exactitude de ma thèse – établit la différence existant entre le premier mai tel qu'il a été conçu en Amérique et le premier mai tel qu'il est sorti des délibérations du Congrès de Paris, c'est la résolution suivante que prit, dans l'été de 1885, c'est-à-dire alors qu'avait déjà été votée et adoptée par diverses organisations ouvrières la proposition relative au 1er mai 1886, l'organisation centrale des unions des métiers allemandes fondée à New-York en mars 1882, la *Central Labor Union* :

Considérant que différents jours de l'année sont consacrés par la loi comme jour de repos en mémoire d'événements importants,

Et considérant qu'il n'en est aucun qui se rapporte à une démonstration ouvrière,

La **Central Labor Union** déclare le premier lundi de septembre de chaque année **Labor day** et décide que ce jour sera observé comme jour de repos.

Nous demandons à toutes les organisations centrales de travailleurs dans tous les États-Unis de s'unir à nous pour exécuter dans sa lettre et dans son esprit la présente résolution.

Ainsi, après comme avant le vote du premier mai américain, ce qui, en Amérique, ressemble le plus au Premier Mai du Congrès de Paris, c'est ce que les Américains appellent le *Labor day* ; et le *Labor day*, le " jour des travailleurs ", a été fixé au premier lundi de septembre par ceux-là mêmes qui étaient partisans du mouvement décidé, pour le 1er mai 1886, à la convention de Chicago. En effet, le 25 avril 1886 – le dimanche qui précéda le 1er mai – eut lieu une démonstration de la *Central Labor Union* en faveur de l'inauguration, bon gré mal gré, du régime des huit heures à partir de cette date.

Le mouvement qui avait pour but de faire commencer au 1er mai 1886 ou la fixation du travail quotidien à huit heures dans tous les États-Unis, ou la grève générale à défaut de l'acceptation de cette fixation, avait acquis une certaine extension.

Pendant les mois qui précédèrent le 1er mai, on multiplia les démonstrations, promenades dans les rues et meetings en plein air, et quelques unions de métiers obtinrent satisfaction ; cependant ces succès restèrent isolés. Aussi, le 1er mai, en vertu de la résolution prise, de nombreuses grèves éclatèrent dans tous les États-Unis. A Chicago, notamment, quarante mille hommes cessèrent le travail. Cette grève durait depuis quatre jours quand, le soir du 4 mai, éclatèrent les bombes qui devaient être si utiles aux exploiters capitalistes. Là, comme il est arrivé depuis chez nous, cette explosion fut, en effet, le signal d'une réaction sauvage. Le mouvement ouvrier de grève fut enrayé, un peu plus tôt seulement, il est vrai, mais dans des conditions plus défavorables, qu'il ne l'aurait été sans elle.

En décembre 1886, à une convention tenue à Columbus (Ohio), les *Federated Trades* fusionnèrent avec des corps de métiers hostiles à l'attitude et à l'influence des chefs des Chevaliers du travail, et l'*American Federation of Labor* se trouva ainsi fondée. Néanmoins, pendant deux ans, les conditions de lutte et les conditions économiques furent si mauvaises qu'il ne put plus être question d'un mouvement général pour les huit heures. Il est à noter que, dans sa convention de 1887 à Baltimore, l'*American Federation of Labor* recommanda l'observation générale du jour de fête ouvrière du premier lundi de septembre.

Cependant, grâce surtout à l'exemple et à l'action des typographes allemands, des cigariers et de différentes sections des ouvriers du meuble et du bâtiment, qui figuraient en nombre dans l'*American Federation of Labor*, celle-ci, à sa convention de St-Louis, en décembre 1888, se résolut à une nouvelle

attaque pour l'obtention de la journée de huit heures, à la suite d'un rapport que lui présenta sur cette question son comité spécial. De ce rapport assez long qui fut approuvé par la convention, je donne la seule partie pouvant être considérée comme importante; j'en dois la traduction à mon ami Édouard Fortin.

.... Qu'il soit décidé que nous demandions aux travailleurs organisés, d'un bout à l'autre du pays, de faire tous leurs efforts pour réaliser une réduction dans le nombre des heures de travail de la classe ouvrière. Votre comité vous fait très respectueusement la recommandation suivante : que le prochain conseil exécutif prépare pour le 22 février 1889 (**Washington's Birthday**) des meetings simultanés dans toutes les cités du pays, ces meetings devant être tenus par les orateurs qu'aura désignés l'autorité du conseil exécutif; que le 4 juillet (**Independence day**) la même action soit continuée sous le contrôle du conseil exécutif, et que le premier lundi de septembre 1889 (**Labor day**) une action semblable soit reprise, pour être suivie, à la date du 22 février 1890, d'une autre série de grands meetings simultanés sur la question. Cela terminera la période d'agitation. Le conseil exécutif devra aussi recueillir des statistiques de toutes les organisations, afin de connaître le nombre d'heures de travail prévalant dans les dites organisations, le nombre des membres intéressés, la situation financière et, approximativement, la quotité de l'appui financier qui serait jugé nécessaire. Le conseil exécutif préparera enfin des circulaires imprimées qui devront être expédiées à toutes les maisons industrielles du pays, leur demandant de se réunir en conférence avec des représentants de notre organisation, afin qu'un arrangement amiable pour la réduction des heures de travail puisse être conclue, si possible....

Le compte rendu mentionne ensuite, sans commentaires explicatifs, le fait suivant :

Le délégué Applehagen propose un amendement fixant la date au 1er mai 1890, cette proposition l'emporta à une grande majorité.

La motion pour approuver le rapport du comité et pour fixer la date d'inauguration de la journée de huit heures au 1er mai 1890, fut déclarée adoptée par 38 oui et 8 non, sur 51 délégués, au milieu de vives acclamations et d'applaudissements enthousiastes.

Par l'extrait du rapport reproduit plus haut, on constate aisément que l'état d'esprit était, dans la convention de St-Louis de 1888, le même que dans la convention de Chicago de 1884 : on visait autant que possible à une entente amiable avec les capitalistes. Ma supposition relative au motif du choix, fait en 1884, de la date du 1er mai, se trouve, il me semble, ainsi corroborée: si cette date a été de nouveau choisie en 1888, – le compte rendu, je l'ai déjà dit, ne contient à ce sujet aucun renseignement, aucun détail, – elle a pu l'être cette seconde fois, d'ailleurs, simplement parce qu'elle l'avait déjà été une première.

La convention tenue en décembre 1889 à Boston, persévérait dans la résolution votée l'année précédente à St-Louis et acclamait, pour en assurer le succès, la proposition suivante :

Le conseil exécutif est autorisé à désigner une ou plusieurs corporations qui sont le mieux prêtes pour imposer le travail des huit heures à partir du 1er mai 1890, et toutes les associations fédérées sont requises de verser 10 cents par semaine et par membre, du 1er mars 1890 jusqu'à ce que la victoire ait été remportée.

Le choix du conseil exécutif tomba sur les charpentiers et menuisiers en bâtiment.

Chose curieuse, de même que la convention de Washington de 1885, qui précéda la première tentative de la limitation de la journée de travail à huit heures à partir du premier mai, la convention de Boston de 1889, qui précéda la seconde tentative, repoussa formellement la constitution d'un parti ouvrier politique.

Il est bien évident que, en dehors de la date, il n'y a rien dans tout cela qui ressemble au Premier Mai. Ni dans l'une ni dans l'autre des deux tentatives, il ne s'agissait, en effet, aux États-Unis, d'une

démonstration quelle qu'elle fût, manifestation ou fête, aboutissant, en même temps qu'à la revendication commune de certaines réformes, à l'affirmation, par la classe ouvrière d'un ou de plusieurs pays, de sa communauté d'idées et de sentiments; il s'agissait de la réalisation même par une masse ouvrière, luttant strictement sur le terrain économique, d'une réforme générale, ici de la réduction à huit heures de la journée de travail. En 1888 comme en 1884, on croyait pouvoir atteindre cette réalisation à l'aide d'une entente – finalement déterminée par la menace de grève ou même par la grève – avec les capitalistes. Seulement, alors que la cessation de travail devait, en 1886, comprendre tous ceux qui n'auraient pas obtenu de bon gré la journée de huit heures, dans tous les métiers, elle devait, en 1890, se limiter à une ou deux corporations : on espérait réussir par morceaux ce qui avait échoué en bloc.

En résumé, nous avons pris aux États-Unis non l'idée du Premier Mai, mais uniquement la date. L'idée, on va le voir, a eu son origine en France.

III

En 1886, à la suite d'un congrès tenu au mois d'octobre à Lyon, fut constituée la " Fédération nationale des syndicats et groupes corporatifs ouvriers de France ". Le deuxième congrès national eut lieu en octobre 1887, à Montluçon, et le troisième siégea à Bordeaux-Bouscat, du 28 octobre au 4 novembre 1888.

En séance publique, le 4 novembre, ce dernier congrès ratifia, sur la dixième question à l'ordre du jour : "*Des moyens à employer pour assurer l'application des mesures votées dans les congrès de la Fédération* ", la résolution suivante, adoptée en commission le 2 novembre, sur l'initiative du citoyen J. Dormoy, de Montluçon, aujourd'hui maire de cette ville ;

Considérant :

Que depuis bien longtemps les organisations ouvrières ont réclamé, en toutes circonstances, les réformes suivantes :

Limitation de la journée de travail à huit heures,

Minimum de salaire,

Interdiction du marchandage,

Responsabilité des patrons en matière d'accidents,

Mise à la charge de la société de l'enfance, de la vieillesse et des invalides du travail,

Suppression des bureaux de placement,

Abrogation de la loi sur l'Internationale,

Législation internationale du travail, – etc. ;

Considérant que jusqu'ici les pouvoirs publics ont toujours passé outre à nos réclamations isolées dont ils se moquent, et qu'il importe de faire cesser enfin cette situation en présentant nos revendications sous une nouvelle forme, sous la forme collective, générale, plus imposante ;

Qu'afin de donner une plus grande force à ce mouvement d'ensemble, il y a lieu de concentrer toute

l'action des syndicats sur un nombre restreint de revendications les plus générales et les plus importantes, sans pour cela renoncer aux autres ;

Décide :

1° Le dimanche matin 10 février prochain, tous les syndicats et groupes corporatifs ouvriers de France devront envoyer, soit à la préfecture ou à la sous-préfecture, soit à la mairie de leur commune, une délégation chargée de réclamer les réformes suivantes :

(a) – Limitation à huit heures de la journée de travail,

(b) – Fixation d'un minimum de salaire, correspondant dans chaque localité au coût normal de la vie, au dessous duquel aucun patron ne pourra faire travailler ses ouvriers.

2° Le dimanche 24 février, la même délégation retournera chercher la réponse, appuyée autant que possible par une manifestation de la population ouvrière.

3° Tous les délégués présents au Congrès s'engagent, dès leur retour, à s'occuper activement de préparer ce mouvement d'ensemble en vue de la date fixée.

J'ai tenu à donner intégralement cette résolution, car c'est de là qu'est réellement sorti le Premier Mai. Pour la première fois, en effet, on trouve ici ce qu'on trouve également, on le verra tout à l'heure, dans la résolution relative au Premier Mai, l'idée d'une pression à exercer par la classe ouvrière, non plus sur les patrons comme en Amérique, mais sur les pouvoirs publics.

Un congrès socialiste réuni à Troyes du 23 au 30 décembre 1888, adhéra sans réserve à la résolution ci-dessus prise à Bordeaux. Le fait important, le fait incontestable est que, tandis que la convention de St-Louis, dont le vote relatif au premier mai déterminera le choix de cette date par le Congrès international de Paris, ne devait se tenir qu'en décembre 1888, dès le 2 novembre de cette même année une manifestation nationale ressemblant beaucoup plus, je viens de l'expliquer, au Premier Mai que la tentative nationale américaine, était décidée en France.

La manifestation eut lieu telle qu'elle avait été convenue : le 10 février, les délégués des organisations ouvrières et socialistes allèrent déposer leurs revendications concernant la réduction de la journée de travail à huit heures et l'établissement d'un minimum de salaire, entre les mains des autorités et, deux semaines après, le 24 février, – jour anniversaire de la révolution de 1848 – accompagnés cette fois par des groupes nombreux de citoyens, ils allèrent chercher la réponse. En dehors de Paris, cette manifestation eut lieu dans plus de soixante villes et fut particulièrement importante à Roubaix, Lille, St-Quentin, Reims, Troyes, Montluçon, Roanne, Lyon, Toulon, Marseille, Cette, Toulouse, Bordeaux, Limoges et Nantes.

Le succès de cette manifestation et surtout le retentissement qu'elle eut dans la presse socialiste et ouvrière des divers pays, suggéra l'idée de tenter une manifestation analogue, internationale cette fois, et, sur la proposition du citoyen Raymond Lavigne, secrétaire du Conseil national de la Fédération des syndicats, siégeant alors à Bordeaux, où avait eu lieu le dernier congrès, ce conseil décida qu'il serait soumis au Congrès international ouvrier socialiste convoqué à Paris du 14 au 21 juillet 1889, un projet ainsi conçu :

Il sera organisé une grande manifestation internationale à date fixe, de manière que, dans tous les pays et dans toutes les villes à la fois, le même jour convenu, les travailleurs mettent les pouvoirs publics en demeure de réduire légalement à huit heures la journée de travail, et d'appliquer les autres résolutions du Congrès international de Paris. "

On peut constater maintenant ce que j'ai affirmé plus haut, c'est que, avec son idée de pression à exercer par voie de manifestation sur les pouvoirs publics, ce projet a été indéniablement inspiré par la décision prise à Bordeaux le 2 novembre 1888 et ne l'a été que par elle; or ce projet est devenu, sans qu'il y ait été changé un mot, le premier paragraphe de la résolution du Congrès international de Paris sur le Premier Mai.

IV

Avant de déposer ce projet du Congrès, mais décidé de toute façon à le déposer, puisqu'il avait mandat formel de le faire, Lavigne le soumit à divers délégués, en premier lieu à Guesde et à Lafargue, et enfin à Liebknecht et à Bebel, dont l'opinion était utile à connaître pour le sort du projet, les socialistes allemands subissant alors le régime du petit état de siège. Liebknecht et Bebel approuvèrent cependant sans hésitation le projet Lavigne ; mais, étant donné le régime sous lequel ils vivaient, ils conseillèrent d'ajouter la phrase suivante :

Les travailleurs des diverses nations auront à accomplir cette manifestation dans les conditions qui leur sont imposées par la situation spéciale de leur pays.

L'invitation était si légitime, si raisonnable, que, avant le dépôt du projet, cette phrase, devenue le troisième et dernier paragraphe de la résolution du Congrès de Paris, fut adjointe au projet Lavigne donné plus haut. Le projet composé ainsi de deux paragraphes, fut déposé et remis au bureau du Congrès qui, en 1889, à Paris, a fait, pour tous les projets soumis au Congrès, office de commission.

Tel qu'il était à ce moment, le projet ne fixait aucune date pour la manifestation : or la fixation de cette date a fait précisément l'objet d'une phrase intercalée entre les deux dont il vient d'être question, et formant, de la sorte, le deuxième paragraphe de la résolution officielle du Congrès.

Voici ce deuxième paragraphe :

Attendu qu'une semblable manifestation a déjà été décidée pour le 1er mai 1890 par l'**American Federation of Labor**, dans son congrès de décembre 1888 tenu à St-Louis, cette date est adoptée pour la manifestation internationale.

Je ferai remarquer tout d'abord que cette phrase contient une erreur manifeste : on n'a qu'à se reporter, pour en être convaincu, et à la phrase constituant le projet Lavigne et à l'extrait, cité textuellement, du rapport adopté par le congrès ou la convention de St-Louis.

La manifestation prévue par le projet Lavigne, c'est-à-dire par le premier paragraphe de la résolution relative au Premier Mai 1890, est une mise en demeure adressée aux pouvoirs publics de réduire légalement à huit heures la journée de travail. Ce qu'avait préparé pour le 1er mai 1890 la convention de St-Louis, au contraire, ce n'était pas une manifestation, c'était le début de conditions nouvelles de travail pour les patrons qui se soumettraient d'eux-mêmes, et le début d'une lutte économique, par suspension du travail, contre les patrons récalcitrants. Là tentative de pression sur les pouvoirs publics, ici tentative de pression sur les patrons ; là lutte transportée sur le terrain politique, ici lutte cantonnée sur le terrain économique.

Ceci bien compris, d'où est venu ce deuxième paragraphe ? C'est, dans cet historique du Premier Mai, le seul détail que je ne puisse préciser d'une façon à peu près certaine. La chose s'est passée sous mes yeux, puisque je faisais partie du bureau du Congrès; malheureusement mes souvenirs sont en défaut sur ce point et, jusqu'ici, aucun de ceux que j'ai interrogés n'a pu me donner formellement le renseignement exact qui me manque.

Je serais, pour mon compte, assez porté à croire que ce paragraphe a été dû accidentellement à une intervention américaine. Cette intervention a-t-elle été celle d'un délégué américain, ce n'est pas impossible. Celui-ci apprenant de quoi il était question, aurait tout naturellement parlé de ce qui avait

été voté au congrès de St-Louis ; ses explications sur le caractère du mouvement américain auraient été plus ou moins nettes ou plus ou moins bien saisies, et on ne se serait attaché qu'au fait de la date : l'erreur commise dans le deuxième paragraphe pourrait s'expliquer ainsi.

Mais, s'il y a eu intervention d'un délégué des États-Unis, je ne pense pas que ce délégué ait été le citoyen Busche, comme on l'a dit souvent, et voici pourquoi.

D'abord Busche ne faisait pas partie du bureau, ensuite j'ai pu constater une confusion manifeste chez quelques-uns de ceux que j'ai questionnés et qui mettaient en avant le nom de Busche : ils s'appuyaient, en effet, pour soutenir leur opinion, sur ce que, à la dernière séance du Congrès, séance où les résolutions furent votées, Busche avait pris la parole et formulé une proposition qui avait été adoptée; et, rapprochant ce fait du rappel de la décision américaine contenu dans notre deuxième paragraphe, ils en concluaient que Busche était l'auteur de la proposition sur le Premier Mai.

Busche a bien pris la parole à la dernière séance et formulé une proposition, cette proposition a bien été adoptée, mais – et c'est là qu'est la confusion - cette proposition, insérée à la page 23 de la brochure renfermant les résolutions du Congrès (Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant, Paris, 1889) ne concerne nullement le Premier Mai ; elle vise uniquement l'insuffisance de la lutte économique comme moyen d'émancipation de la classe ouvrière, et préconise la conquête du pouvoir politique par le suffrage universel. Sans parler le moins du monde de la convention de St-Louis, elle combat indirectement la tactique admise par cette convention.

Je ne puis pas affirmer et je n'affirme pas que, si un délégué américain est intervenu au sujet du Premier Mai, ce délégué n'est pas Busche ; mais je prétends que, si c'est Busche, cela n'a pu être fait par lui qu'en conversation particulière, et que n'avoir, pour soutenir que c'est Busche, d'autre argument que le fait de sa proposition, équivaut à l'absence de tout argument.

Le seul délégué américain qui ait fait partie du bureau a été le citoyen Ahles ; or celui-ci inscrit pour parler et ayant, par suite d'absence volontaire, manqué deux fois son tour de parole, se fâcha parce qu'on ne lui donna pas la parole aussitôt qu'il lui plut d'être présent et quitta, le 18 juillet, le Congrès où il ne reparut plus ; le bureau, n'ayant certainement pas encore, à cette date, délibéré sur les résolutions, n'a pu recevoir, au sujet du Premier Mai, une communication du citoyen Ahles.

En dehors de la proposition, tout à fait étrangère au Premier Mai, déposée à la dernière séance par Busche en son nom et au nom de son collègue américain Miller, il y a eu, sur les États-Unis, un rapport de Busche et un rapport de Kirchner. Le rapport de Busche ne contenait, ni de près ni de loin, aucun renseignement intéressant pour le point qui nous occupe. Dans le rapport de Kirchner se trouve à cet égard un seul passage que je donne textuellement d'après le procès-verbal officiel du Congrès. Parlant des différentes organisations ouvrières des États-Unis, Kirchner dit :

A mon avis, l'organisation la plus importante, celle qui donne le plus d'espérance pour l'avenir, est **l'American Federation of Labor**. Elle est formée de syndicats ouverts dont l'esprit et les tendances rappellent les anciennes Trade Unions anglaises. Pour le moment elle combat encore sur le terrain du système salarié, c'est-à-dire qu'elle revendique une réduction de la journée de travail et une augmentation des salaires.

C'est cette fédération qui a pris l'initiative du mouvement nouvellement inauguré en faveur d'une journée normale de huit heures.

Pour moi, il est hors de doute que les plus intelligents des chefs de cette organisation ont déjà reconnu l'insuffisance du but que nous venons d'indiquer ; mais ils croient prématuré d'aller plus loin dans la direction du socialisme. C'est d'en bas que viendra une pression dans ce sens, et, après avoir éliminé les éléments réfractaires, **l'American Federation of Labor** proclamera d'ici peu, avec le prolétariat conscient du vieux monde, la lutte de classe.

Il n'y a là, on le voit, qu'une allusion assez vague au mouvement américain.

Enfin, le procès-verbal de la troisième séance du Congrès, tenue dans la soirée du 15 juillet, renferme la mention suivante :

" Le citoyen Hugh Mac-Gregor – tel est le nom qui figure dans le manuscrit original français ; dans la traduction publiée en allemand il y a Georg M. Hugh – lit une adresse de sympathie de l'American Federation of Labor, signée de son président Samuel Gompers, expliquant pourquoi, absorbée par le mouvement des huit heures, la Fédération n'a pu se faire représenter au Congrès, et recommandant l'union avec le congrès possibiliste ainsi que la plus grande prudence dans les résolutions à prendre. "

Est-ce dans cette communication, simplement résumée sans le procès-verbal, que se trouvait et qu'a été prise la date du 1er mai ? C'est fort possible ; mais ce qui est certain, c'est qu'elle ne contenait aucun projet de résolution, c'est que personne, en Amérique, n'a jamais songé à faire au Congrès international de Paris la proposition d'imiter dans les autres pays ce que la convention de St-Louis avait décidé pour les Etats-Unis. J'en ai la preuve irrécusable dans un extrait d'un article de la *New-Yorker Volkszeitung* reproduit (no 17, p. 129) par la *Journée de huit heures* qui a été publiée en Suisse, pendant près de deux ans, conformément à une résolution du Congrès international de Paris. Voici l'extrait en question :

A l'occasion du Congrès de Paris qui s'approchait, le président Gompers avait modifié son opinion négative et trouvé nécessaire – nième sans mandat officiel de la convention de 1888 – d'envoyer un délégué à Paris...

Gompers a agi alors correctement et avec une sage tactique. Toutefois, les fruits qu'il a ainsi poussés à maturité ont été encore bien plus considérables et bien plus loin qu'il ne s'y attendait et que nous pouvions espérer nous-mêmes. **Ce que le délégué de la fédération demandait des ouvriers européens, était simplement l'appui moral du mouvement américain pour la journée de huit heures. Cet appui a été accordé avec une extension inattendue.**

Or si, dans la liste des délégués au congrès qui a voté le Premier Mai, ne figure aucun représentant de l'*American Federation of Labor*, on a vu il y a un instant qu'au début de la troisième séance, il avait été donné lecture d'une lettre du président de cette fédération. Le citoyen qui a fait cette lecture a-t-il siégé au congrès possibiliste ? Je ne le sais pas. J'ai consulté les procès-verbaux de ce congrès insérés dans le journal *le Prolétariat*. Le numéro du 20 juillet 1889, après la liste des délégués sur laquelle figurent, pour les États-Unis d'Amérique, les trois noms suivants : Will S. Waroly, Paul J. Bowen, M. Max Georgei, publie le procès-verbal de la séance du mardi matin 16 juillet où se trouve mentionnée, dans un état récapitulatif du nombre seulement des délégués par pays, la présence de quatre délégués américains. D'autre part, j'ai noté tout à l'heure que le nom du citoyen qui a lu la lettre de Gompers, n'était pas écrit de même dans le manuscrit français et dans la traduction allemande; le dernier nom cité, d'après *le Prolétariat*, M. Max Georgei, désignerait-il, par hasard, d'une nouvelle façon ce même citoyen? Étant données les mauvaises écritures et les coquilles trop fréquentes, il n'y aurait absolument rien d'impossible.

Mais, d'une manière ou d'une autre, ce qu'il y a de sûr, c'est que, dans les procès-verbaux du *Prolétariat*, il n'est question ni de l'*American Federation of Labor*, ni d'une manifestation quelconque pour la journée de huit heures, soit aux États-Unis, soit ailleurs.

Cependant, quoique, en ce qui nous concerne, le nom du citoyen qui vint lire la lettre du président Gompers, n'ait jamais figuré dans la liste des délégués à notre congrès où il ne parut que pour cette lecture, il n'en est pas moins fort probable, d'après l'extrait précédent du journal américain, qu'il était parlé, dans cette lettre, de la convention de St-Louis et de sa décision pour le 1er mai 1890.

Il est très admissible en ce cas que le bureau ait de lui-même, sans intervention d'aucun délégué

américain, choisi le 1er mai ; et l'erreur commise dans la rédaction du deuxième paragraphe de la résolution, s'expliquerait ici aussi par le défaut de renseignements précis sur la nature exacte du mouvement américain.

Sachant uniquement, sans détails, qu'il devait y avoir le 1er mai aux États-Unis quelque chose en faveur de la journée de huit heures, ou devait être d'autant plus porté généralement à s'imaginer que ce quelque chose serait une manifestation plus ou moins semblable à celle qu'on avait en tête, que, au su de tous, les démonstrations de ce genre, promenades et meetings, sont habituelles aux États-Unis. Et, projetant une manifestation internationale pour un même jour, on devait tout naturellement, dès l'instant qu'il y avait quelque part choix définitif d'une date accepter cette date sans discussion sous peine de restreindre soi-même, par un choix différent, ce qu'on avait précisément surtout en vue d'universaliser.

Sans pouvoir, je le répète, rien affirmer à ce sujet, je serais assez porté à croire que les choses se sont passées ainsi et que le renseignement qui a motivé le deuxième paragraphe de la résolution et, par conséquent, le choix du 1er mai, a été puisé dans la lettre du président Gompers.

Ce qui n'est pas douteux, c'est que – et l'extrait précédent de la *New-Yorker Volkszeitung* le prouve – il n'y a eu aucune proposition venue d'Amérique. Le citoyen Lavigne a été si bien reconnu comme le premier auteur de la résolution ayant abouti au Premier Mai, que le compte rendu officiel du Congrès, rédigé en français, mais dont la traduction allemande a été seule publiée (*Protokoll des internationalen Arbeiter-Congresses zu Paris. – Nürnberg ; Wörlein et Cie, 1890*) dit expressément page 123 :

" Le citoyen Lavigne dépose, au nom de la Fédération nationale des syndicats et groupes corporatifs ouvriers de France, une proposition relative à une grande manifestation de nature à hâter la mise en pratique des résolutions du Congrès " ; suit le texte de la résolution sur le Premier Mai, telle qu'elle a été adoptée par le Congrès, et dont j'ai déjà donné les trois paragraphes séparément.

La Journée de huit heures, publication que j'ai eu plus haut l'occasion de mentionner (n° 13, septembre 1890, p. 100), a reproduit un extrait de la *Wiener Arbeiter-Zeitung* dans lequel on trouve ce passage :

" C'est le citoyen Lavigne, le secrétaire du conseil national de la fédération, qui a proposé d'organiser la grande manifestation internationale du 1er mai. "

En outre, dans la *Neue Zeit* (année 1892-93, 1er vol., n° 14, p. 437), un article de Bebel sur " la fête de mai et sa signification " débute ainsi :

" Au Congrès international ouvrier de Paris en 1889, une résolution fut votée sur la proposition du français Lavigne qui la déposa au nom du conseil national des syndicats et groupes corporatifs de France " ; suit le texte de la résolution officielle.

En définitive, l'origine du Premier Mai me paraît établie d'une manière incontestable : c'est de la manifestation nationale faite en février 1889, que provient l'idée d'une manifestation internationale; c'est le citoyen Lavigne qui a, le premier, formulé cette idée, mais sans fixation de date. La date, la date seule, est d'origine américaine; si je ne puis actuellement désigner celui qui, en la circonstance, mit en avant, relativement à cette date, le mouvement projeté aux États-Unis pour le 1er mai 1890, je serais assez disposé à penser que nous avons eu ce renseignement par la lettre du citoyen Gompers lue à la troisième séance du Congrès. Mais, même cela accordé, il est établi que la lettre du citoyen Gompers indiquait tout au plus la décision prise pour les États-Unis, et qu'elle n'invitait nullement le Congrès à prendre une décision plus ou moins semblable pour les autres pays.

Enfin, il n'y a eu au Congrès ni discussion, ni demande de modification, soit sur la proposition elle-même, soit sur la date. J'ai eu l'honneur de présider la dernière séance (20 juillet), celle où les résolutions ont été présentées et votées. Le Congrès avait admis, pour éviter toute perte de temps et pour être certain d'aboutir, que le président lirait chacune des résolutions adoptées par le bureau – qui, pendant tout le Congrès, avait fait office de commission – et qu'on passerait au vote, sur le texte lu,

sans discussion ce jour-là. Une fois que le Congrès aurait, dans ces conditions, voté pour ou contre les résolutions du bureau, il devait être appelé à se prononcer sur les amendements et sur les propositions diverses dus à la seule initiative de délégués. Les choses ainsi convenues, je me suis borné, comme président de cette dernière séance, à faire rigoureusement exécuter ce que le Congrès lui-même avait décidé.

Le bureau travaillant encore aux résolutions au moment où la séance fut ouverte, il me fallut, au lieu de suivre l'ordre dans lequel les questions figuraient à l'ordre du jour, suivre celui dans lequel les résolutions furent prêtes et me furent transmises. Aussi le Congrès vota-t-il d'abord sur la quatrième question, puis sur la troisième, puis sur la première et la deuxième réunies, et finalement sur la proposition Lavigne relative au Premier Mai.

Cela fait, sans la moindre discussion ce jour-là, je le répète, nous passâmes aux propositions diverses et aux amendements. Le Congrès vota, par exemple, alors la proposition Busche, tout à fait étrangère, nous l'avons vu, au Premier Mai; il accepta ensuite deux amendements ayant pour but de faire ajouter, l'un la suppression du marchandage, l'autre la suppression des bureaux de placement, à la résolution déjà votée sur les première et deuxième questions ; il repoussa enfin l'amendement d'un délégué français tendant à adjoindre la grève générale à la manifestation – votée – du 1er mai.

S'il avait été demandé – fût-ce par un seul délégué – une autre date que le mai pour la manifestation internationale, il aurait été procédé à cet égard ainsi que pour les autres amendements; or, le procès-verbal officiel est là qui corrobore mes souvenirs, il n'y a rien eu de semblable. La proposition relative au Premier Mai a été lue tout de suite telle qu'elle a été adoptée avec les trois paragraphes donnés plus haut; et, en dehors du projet de grève générale, aucune demande de modification, absolument aucune, n'a été formulée, ni au moment de la lecture et du vote, où une demande de ce genre n'aurait pas plus été à ce moment admise par moi pour cette question que pour les autres, ni après le vote complet des résolutions, alors qu'on aurait eu toute liberté de la faire et de la défendre, comme ç'a été le cas pour le marchandage, les bureaux de placement et la grève générale.

Il est donc faux de dire qu'il a été mis en avant d'autres dates que le 1er mai pour la manifestation internationale ; il est également faux de prétendre que le Congrès de 1889 n'a pas eu conscience de l'importance de sa décision : je pourrais citer tel rédacteur d'un grand journal bourgeois, qui, ne croyant pas à l'avenir d'une pareille résolution, souriait de la confiance du Congrès en son propre pouvoir, et prenait ce qu'il appelait notre exagération en ironique pitié. Les faits se sont chargés de démontrer que, tout en nous doutant de ce que nous faisons, nous n'exagérons rien et que nous avons plus que lui une conscience exacte des choses.

V

Ce que le Congrès de Paris de 1889 avait voté, ce n'était pas une manifestation annuelle, c'était une manifestation pour le 1er mai 1890 seulement. D'où est venue la périodicité de cette manifestation ?

Sa périodicité a été définitivement établie le 22 août 1891 par le Congrès ouvrier socialiste international de Bruxelles, dont voici, à cet égard, la résolution :

Le Congrès,

Afin de conserver au Premier Mai son véritable caractère économique de revendication de la journée de huit heures et d'affirmation de la lutte des classes,

Décide :

Qu'il y a lieu d'avoir une démonstration unique pour les travailleurs de tous les pays,

Que cette démonstration aura lieu le 1er mai ;

Et recommande le chômage partout où cela n'est pas impossible.

Mais la question avait été spontanément résolue, théoriquement d'une façon générale, et pratiquement pour le 1er mai 1891 en particulier, par les congrès nationaux des divers pays. J'ai cherché à établir l'ordre chronologique des différents voeux ou décisions exprimés à ce sujet ; si je commets involontairement quelque erreur ou quelque omission, je serais très heureux qu'on voulût bien me la signaler.

Dès le 1er mai 1890, ainsi que je le constatais dans le compte rendu de notre première manifestation internationale (*La journée de huit heures*, n° 8, 23 juin 1890, p. 58), à une réunion tenue à Toulouse, l'assemblée a émis le voeu qu'il y ait dorénavant, le premier mai, célébration annuelle d'une grande fête internationale du travail.

En août 1890, le congrès socialiste scandinave, où des délégués danois étaient présents, tenu à Christiania, conseille le renouvellement de la manifestation.

Le congrès du parti socialiste espagnol, tenu à Bilbao du 29 au 31 août 1890, émet un avis favorable au maintien de la tête du 1er mai.

Le huitième congrès national du Parti ouvrier français, tenu à Lille les 11 et 12 octobre 1890, estime qu' *" il y a lieu de renouveler, le 1er mai 1891, la manifestation internationale de 1890 "*.

Le congrès du parti socialiste allemand, tenu à Halle du 12 au 18 octobre 1890, vote : *" Dorénavant, le 1er mai sera, pour les ouvriers, un jour férié qui, conformément à la décision du congrès ouvrier international de Paris, sera fêté suivant les habitudes et les conditions de chaque contrée "*.

Le quatrième congrès national de la Fédération des syndicats et groupes corporatifs ouvriers de France, tenu à Calais du 14 au 19 octobre 1890, se prononce *" pour la manifestation du 1er mai 1891 "*.

Un congrès des ouvriers de l'industrie textile d'Autriche, tenu à Brünn les 1er et 2 novembre 1890, proclame le premier mai jour férié ouvrier ; d'autres congrès ouvriers, tenus un peu plus tard en Autriche, par exemple le congrès des ouvriers sur métaux et des ouvriers des forges, qui siège également à Brünn fin décembre, exprimèrent la même opinion.

Le congrès du parti ouvrier italien, tenu à Milan les 2 et 3 novembre 1890, pense que *" le 1er mai doit être un jour férié pour les ouvriers du monde entier "*.

Le congrès de la démocratie socialiste de Hongrie, tenu à Budapest les 7 et 8 décembre 1890, dit que le 1er mai de chaque année sera jour férié ouvrier.

Au premier congrès des organisations ouvrières du Portugal, tenu à Lisbonne au commencement de janvier 1891, le 1er mai est reconnu comme fête ouvrière générale.

Enfin, au congrès de la fédération des corporations ouvrières de la Suisse, tenu à Zurich les 24 et 25 janvier 1891, *" l'assemblée des délégués déclare le 1er mai jour férié "*.

Ainsi, le renouvellement du Premier Mai a été l'oeuvre spontanée des divers congrès nationaux pour 1891, et l'oeuvre du congrès international de Bruxelles pour les autres années. La décision de ce dernier congrès a été confirmée par le Congrès international de Zurich qui, dans sa séance du 11 août 1893, vota la résolution suivante :

1° Le Congrès renouvelle la décision prise par le Congrès de Bruxelles, décision ainsi conçue : (Suit le texte donné plus haut.)

2° Le Congrès adopte l'amendement suivant :

La démocratie socialiste de chaque pays a le devoir de faire ce qu'elle peut pour parvenir à la réalisation

du chômage, et d'encourager toute tentative faite dans ce sens par les différentes organisations locales.

3° Le Congrès décide de plus :

" La manifestation du 1er mai pour la journée de huit heures doit en même temps affirmer en chaque pays l'énergique volonté de la classe ouvrière de mettre fin par la révolution sociale aux différences de classe, et ainsi de manifester par la seule voie qui conduit à la paix dans l'intérieur de chaque nation et à la paix internationale.

Tel est, jusqu'à ce jour, aussi consciencieusement qu'il m'a été possible de le faire, l'historique du Premier Mai.

Après avoir rappelé (I) les seules manifestations qui puissent être à juste titre invoquées comme précédents, j'ai indiqué l'origine de la date (II) aux États-Unis, puis l'origine de l'idée (III) en France; j'ai montré ensuite (IV) comment, sur une initiative française, avait été internationalisée l'idée française et l'avait été, par suite, la date américaine; j'ai dit enfin (V) de quelle façon était devenue annuelle une fête ou manifestation qui n'avait été, tout d'abord, prévue que pour une seule année.

" Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! " ont écrit Marx et Engels, et le Premier Mai est la consécration de cette union. Chaque année, à l'époque du Premier Mai, que la classe ouvrière réussisse ou non à chômer son jour de fête, alors même que rien n'est modifié à son attitude des jours de labeur qui enrichissent les capitalistes, ses maîtres, ceux-ci frissonnent dans l'appréhension clairvoyante de leur dernière heure, devenue chaque fois un peu plus proche. Ils savent ce que l'entente consciente, même silencieuse, du prolétariat signifie, ils sentent que leurs jours sont comptés, qu'il leur faudra bientôt disparaître, et leur satisfaction annuelle comiquement étonnée de se trouver encore debout le lendemain, ne compense pas l'effarement que le Premier Mai tous les ans ramène. L'horloge qui sonne la dernière heure du condamné à mort, n'a pas besoin de changer son timbre habituel pour rappeler à celui qui va mourir que le moment fatal s'avance.

Prolétaires, fêtez le Premier Mai partout où il vous est possible de le faire; ce jour-là, c'est votre propre fête que vous célébrez. Mais s'il ne vous est pas possible, par suite des conditions odieuses de votre travail actuel qui vous enlèvent libéralement toute liberté, de la célébrer en public d'une manière ou d'une autre, rien n'est perdu pour cela. Personne ne peut empêcher que vous ne songiez tout spécialement en ce jour à vos frères de tous les pays, victimes comme vous, et, comme vous, aspirant à la même délivrance ; personne ne peut empêcher ce que le retour régulier de cette affirmation plus ou moins comprimée de solidarité internationale implique: l'espérance pour vous, l'épouvante pour vos exploiters. Et cela suffit à commander de toute manière le maintien du Premier Mai.